UNE PLACE PLUS GRANDE AUX CIRCULATIONS DOUCES DANS LE 18E

Conformément à nos engagements de 2014 et à la politique menée depuis 2001 par Bertrand Delanoë, nous poursuivons des objectifs ambitieux pour notre ville. En 2020, Paris sera la capitale du vélo : la ville a fixé des objectifs ambitieux avec plus de 15% des déplacements effectués à vélo. Le Plan Vélo 2015-2020 prévoit un investissement inédit de plus de 150 millions d'euros qui permettra notamment de doubler la longueur des voies cyclables d'ici 2020.

Cette politique de réduction de la place de la voiture individuelle polluante au cœur de Paris s'inscrit dans le temps long. Elle repose sur une offre complémentaire de transports partagés (Vélib', Autolib', Utilib') et sur d'importants investissements dans le développement des transports en commun nécessitant d'importants travaux de voirie.

C'est le cas rue Marcadet qui deviendra dans quelques mois une voie vélo, offrant aussi une plus large place aux piétons. C'est l'objectif du projet sur l'avenue de Saint Ouen dont nous avons lancé il y a quelques semaines la concertation. Ce sera le cas également place du Tertre où les prochains aménagements permettront une meilleure circulation des piétons, notamment pour celles et ceux à mobilité restreinte. Enfin, après des travaux qui ont pesé sur les habitants, le tramway reliant la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières sera inauguré le 24 novembre. Les maréchaux ainsi réaménagés laissent une plus grande place aux circulations douces.

Le 18e avance en réduisant la pollution et en transformant nos usages pour construire la ville de demain.

Le Groupe des élu-e-s PS, PRG et apparenté(s) : Maya AKKARI, Claudine BOUYGUES, Jean-Bernard BROS, Evelyne DAMS, Philippe DARRIULAT, Jean-Philippe DAVIAUD, Cédric DAWNY, Dominique DEMANGEL, Myriam EL KHOMRI, Afaf GABELOTAUD, Mario GONZALEZ, Catherine LASSURE, Eric LEJOINDRE, Gilles MENEDE, Michel NEYRENEUF, Caroline NEYRON, Sarah PROUST, Carine ROLLAND, Violaine TRAJAN, Daniel VAILLANT